

Tertium : de l'intérêt d'investir dans les PME régionales

BtoB Créée en 2012, sur la base d'un fonds de capital développement à destination des PME de Paca, Tertium va boucler plus tôt que prévu ses investissements. Elle lance la phase 2

Elle a une forte personnalité entrepreneuriale et c'est tout son intérêt. La société d'investissement indépendante Tertium a été créée en 2012 pour apporter des fonds propres aux PME régionales en phase de développement et/ou de transmission. Elle entre au capital d'entreprises de toute activité, réalisant un chiffre d'affaires supérieur à cinq millions d'euros. Un allié qui reste minoritaire et accompagne dans la durée. Pierre Grand-Dufay, son président, est convaincu que les fonds d'entrepreneurs sont en train de s'imposer comme modèle pertinent de financement de l'économie régionale. Dans Tertium, dix-huit chefs d'entreprise ont participé au tour de table aux côtés de la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Côte d'Azur.

1. Un dynamisme en Paca

« C'est l'une des confirmations de Tertium. Les entrepreneurs ont un talent fou. Dans l'innovation, dans la capacité à se remettre en question, dans celle de se développer. Il y a une énergie extraordinaire, avec l'un des meilleurs encadrements au monde. Depuis la création du fonds en 2012, on a reçu 180 dossiers, dont 90 parfaitement éligibles. Le dynamisme des PME de la région est là. Au départ, on pensait que le ticket moyen à investir serait d'un million et demi, il est en fait de trois millions. Ce qui explique que nous bouclions plus vite nos vingt millions d'investissement. »

2. Plus de croissance par les fonds propres

« La croissance des entreprises ne



Pierre Grand-Dufay, aux côtés de l'équipe de gestion, Stéphane Assuied et Florence Canonge : « Le fonds place le chef d'entreprise au cœur du processus. » (DR)

se finance pas par la dette mais par les fonds propres. C'est plus qu'une conviction, ça se vérifie aux États-Unis et en Angleterre. En France, l'économie est financée à 8 % sur les fonds propres, 92 % par la dette. Dans l'économie américaine, c'est 20 % par la dette, 80 sur les fonds propres. Qui fait le plus de croissance aujourd'hui ? C'est dans l'intérêt de l'entreprise de faire rentrer des fonds propres dans le capital à hauteur de 10 ou 15 %. Si en plus de l'apport financier, elle est accompagnée, c'est tout bénéfique. Avec notre fonds entrepreneurial, le

suivi de l'équipe de direction et de la performance se fait dans le temps, jusqu'à la sortie de Tertium, généralement au terme de cinq ans. »

3. Un épanouissement réciproque

« Les entreprises qui ont un fonds d'investissement à leur capital sont plus performantes en terme de croissance et de responsabilité sociale. Je pense que ça crée des situations formidables parce que chacun a sa trajectoire, son envie de développer, sa perspective pour l'évolution des produits, et que chacun a envie

d'être accompagné au-delà du financier, de s'associer avec quelqu'un de sincère, qui a les mêmes intérêts que lui, sans perdre son pouvoir juridique. Donneurs et receveurs ont des personnalités très compatibles. Les chefs d'entreprise sont plus en confiance qu'avec des fonds strictement financiers. Du côté des investisseurs, qui deviennent des alliés disponibles, c'est aussi gratifiant. La diversité de projets enrichit humainement.

CHRISTELLE LEFEBVRE
clefebvre@nicematin.fr

www.tertium-invest.com

Repères

■ **20 millions d'investissement**
Bouclés au premier semestre 2015. Dix millions déjà réalisés.

■ **Quatre PME soutenues**
Bio&Co, enseigne bio implantée à Aix, Toulon et Marseille, Ampéris, entreprise de génie climatique à Marseille, les Maisons du Midi, entreprise de construction de maisons individuelles à la Farlède et Maten, spécialiste des cuves de stockage de produits d'hydrocarbures.

■ **Tertium 2**
Même philosophie, même périmètre. Objectif : 40 millions levés fin 2015, avec les investisseurs de Tertium 1 et une entrée d'investisseurs de type institutionnel (compagnies d'assurance, la BPI et family offices).

■ **En France**
La notion de fonds d'entrepreneur commence à prendre. Selon l'association française des investisseurs en capital (AFIC, syndicat professionnel), 600 entrepreneurs y ont investi 700 millions d'euros.

SERVIR L'AVENIR, AVEC bpi**france**

Tour de France des réussites d'entrepreneurs

PGS, UN MAILLAGE TROIS EN UN

« Poser un œil neuf sur un vieux métier ». C'est toute l'originalité de cette entreprise créée en Seine-Maritime en mars 1993 par Jean-Louis Louvel. En plaçant au centre du dispositif la notion de service, PGS – pour Palettes Gestions services - intègre 3 métiers. Ceux de fabricant, de reconditionneur et de fournisseur de matière première avec l'intégration de scieries. « Nous sommes les seuls à avoir maillé ces trois activités au travers de toute la France. C'est précisément ce qui a séduit Bpifrance. Ils nous ont accordé dès le début un prêt de développement participatif, sans garantie et avec un différé de remboursement en capital. »

Aujourd'hui, PGS affiche une croissance à deux chiffres avec 209 millions d'euros de chiffre d'affaires, cumule une quarantaine de filiales et près de 1 300 collaborateurs dans le monde. « Bpifrance est entré dans le capital de PGS en mars, pour renforcer nos fonds propres. C'est la seule



Jean-Louis Louvel, président-fondateur de PGS (Haute-Normandie) au Salon de l'Emballage à Paris le 19 novembre 2014.

Entrepreneurs, Bpifrance vous soutient en prêt et capital, contactez Bpifrance de votre région : [bpi**france**.fr](http://bpifrance.fr)

Bien vu

Les marques sont rentrées dans les têtes

Plus de deux Français sur trois sont prêts à dépenser plus pour un produit de marque. C'est particulièrement sensible dans les secteurs de la beauté et du high-tech. Cette fidélité est sans équivoque et compris pour la mode et les accessoires. Reste à savoir pourquoi. « L'amour » pour la marque est lié à l'habitude (60 %) en premier lieu et ensuite au sentiment qu'il y a derrière une marque une meilleure qualité (27 %). Dans la foulée, les Français sont prêts à dépenser plus pour des marques high-tech (76 %), pour les produits de beauté (71 %) et pour la mode (65 %). Cette étude révèle que ce sont plutôt les 25-34 ans et les employés et

ouvriers qui sont séduits par les marques.
Étude ma-reduc.com

Les MDD ont la cote

Près de trois consommateurs sur quatre dans le monde pensent que la qualité des MDD (marques de distributeurs) s'est améliorée. Le prix reste cependant le principal moteur d'achat pour 70 % des personnes sondées. Et 67 % pensent que les MDD offrent un très bon rapport qualité prix. Cela étant le développement des MDD est inégal d'un continent à l'autre. La part de marché dépasse 15 % en valeur dans les pays développés d'Europe, d'Amérique du Nord et du Pacifique. En revanche ailleurs, on est en dessous de 10 % voire de 5 %. C'est en Europe de l'ouest que les MDD sont les plus

performantes : elles représentent un euro sur trois dans les produits de grande consommation.
Source : www.nielsensights.eu

Les jeunes veulent de l'apprentissage

Les jeunes plébiscitent les formations en alternance et estiment qu'une plus grande place devrait leur être accordée. Ils sont tout à fait conscients qu'il est fondamental de se rapprocher des entreprises pour mieux intégrer le marché du travail. Et 63 % pensent qu'un apprentissage donne de meilleures chances de trouver un travail. Quel que soit l'âge et le niveau d'études, 93 % des jeunes qui ont été questionnés, pense que la dernière année d'étude devrait obligatoirement comporter

une période de vie professionnelle. Par ailleurs, il est à noter que l'intérim est également considéré comme un moyen d'accès privilégié à l'emploi.

Enquête Prism'emploi et Opinion Way : www.prismemploi.eu

La eDRH Eco-Vallée primée

La eDRH mutualisée Eco-Vallée a reçu le prix de l'entreprise collaborative, décerné par le CEGOS. Ce groupe est leader international de la formation professionnelle et continue avec un catalogue de 1100 formations. Le nouvel outil eDRH va permettre de mutualiser les besoins des entreprises de l'Eco-Vallée pour attirer plus de talents et rapprocher l'offre et la demande d'emploi au bénéfice des TPE locales.